

1) Présentation :

Introduction de la réunion par Marie-Lyse BISTUÉ sur l'historique des comités de quartiers et leur nouvelle formule.

2) Questions / Réponses :

Point 1 : Cimetière

L'entrée du cimetière était fleurie de chrysanthèmes pour le 1^{er} novembre. Le 2 novembre, les employés communaux enlevaient les chrysanthèmes (encore très beaux) pour les remplacer par des pensées. C'est honteux !

Réponse : Dans une volonté d'entretenir les cimetières, les services sont intervenus trop rapidement. Un rappel sera fait aux agents de laisser les chrysanthèmes le plus longtemps possible.

Point 2 : Chemin d'Ilhasse

Le sens interdit du chemin d'Ilhasse qui mène à la déchetterie ne convient pas aux agriculteurs qui ont des parcelles dans le fond ainsi que la voie sans issue chez Larrieu. La demande de faire une réunion avec les personnes concernées pour étudier la réouverture de celle-ci ainsi que des conditions est faite.

Réponse : Le chemin d'Ilhasse est de nouveau en double sens afin de faciliter la circulation des agriculteurs.

Point 3 : Chemin du Gouat

a) La situation du point n°2 entraîne d'autres désagréments, notamment sur la départementale nommée Chemin du Gouat où la vitesse est excessive.

Réponse : Un projet de mise en place des dispositifs de ralentissement a été proposé au CD64, gestionnaire de la voie, pour avis. Dès retour, nous présenterons le projet aux habitants pour validation puis travaux.

b) Les haricots placés en milieu de route sont dangereux.

Réponse apportée lors de la réunion : Un projet du Département sur cette route est à l'étude. Une réunion de concertation pour les travaux sur cette voie (sécurisation et autre) est demandée par les participants.

Réponse : Un projet de mise en place des dispositifs de ralentissement a été proposé au CD64, gestionnaire de la voie, pour avis. Dès retour, nous présenterons le projet aux habitants pour validation puis travaux.

Point 4 : Château d'eau

Demande de mettre des poubelles à la collinette, au niveau du château d'eau.

Réponse apportée lors de la réunion : Il existe une convention avec le Mc Donald's pour

nettoyage ; 3 poubelles vont être fournies mais dans une zone restreinte (autour du Mc Donald's).

Point 5 : Camping

La circulation est intensive depuis le camping jusqu'au croisement en face de chez M. Harriot (la route a été refaite).

Réponse : Ce chemin est utilisé comme raccourci pour beaucoup d'usagers. Il est non adapté à cette circulation. Or, la mise en place de ralentisseurs coûte cher (longueur importante) et est contraignante pour les agriculteurs.

Point 6 : Rue du 19 mars

Les travaux effectués depuis 1 an environ dans cette rue ont été mal fait. En effet, au lotissement Mirande entre autre, des bouchons ont été mis plus haut que la route ; ça claque quand on passe dessus. Le même problème avait été signalé au niveau de chez M. et Mme Ocamou et les travaux avaient été réalisés.

Réponse : Une demande d'intervention a été faite à l'entreprise EUROVIA qui a réalisée les travaux.

Point 7 : Parcours santé

a) Est-il possible de mettre des bancs supplémentaires avec des dossiers car ceux existants sont en plastique, trop bas, abîmés et sans dossiers.

Réponse : La pose de bancs supplémentaires est prévue ce début d'année. La date exacte est difficile à prévoir car dépendante des dates de livraison des mobiliers (délais très approximatifs et très longs – 4 mois).

b) Est-il possible de tracer le parking existant afin d'avoir plus de places pour se garer ?

Réponse : Ces travaux seront programmés, avec l'entreprise de signalisation, ce printemps.

c) La descente vers le parcours est dangereuse ; serait-il possible de busser le côté pour élargir la route ?

Réponse : À étudier : le busage est une solution d'élargissement de la voie mais provoquerait une vitesse encore plus importante. Une étude d'une voie vélo/piétons est en cours sur cette descente. Les services techniques proposeront des projets au comité pour validation, comme vu lors de la visite de quartier.

d) Cette descente n'est plus entretenue. Elle n'a pas été fauchée depuis des années. Ce sont les riverains qui le font car présence de vipères et autres dans les maisons.

Réponse : Le talus a été fauché.

e) Est-il possible de prévoir un arrêt navette au parcours et dans d'autres points sur Saint-Pée ?

Réponse : Cette demande sera intégrée dans l'organisation du nouveau réseau.

f) Pas de visibilité devant chez Sartolou (au dessus du parcours santé) ; un mur gêne.

Réponse : C'est un mur privé qui existe depuis longtemps.

g) Le lampadaire des chez Lendres ne fonctionne plus depuis un accident qui a sectionné le pilonne.

Réponse : L'intervention d'ENEDIS a été effectuée.

h) Le croisement de chez Madame Perez est dangereux. Est-il possible de mettre un miroir ?

Réponse : S'il s'agit d'une sortie privée, la pose d'un miroir est à la charge de la propriétaire et en

domaine privé. Sinon, merci d'indiquer précisément l'emplacement du carrefour.

i) Les trottoirs devant chez Madame Lagarde sont pleins de mousse.

Réponse : Une vérification des trottoirs de la RD 919 a été effectuée le 18 février 2022 : très peu de mousse et pas de danger. Après les pluies de printemps, nous reconsidérerons cette demande. Valérie Darrière, Responsable du service cadre de vie, se rendra sur place.

Point 8 : Chemin des Charrois

a) La vitesse est excessive jour et nuit sur ce chemin.

Réponse : La seule proposition efficace sur ce type de voie empruntée par des habitués est le ralentisseur. Compte tenu des zones habitées, il faudrait définir avec le comité les emplacements de création de ces ralentisseurs. Les services techniques mettent régulièrement en place des radars pédagogiques pour contrôler la vitesse et le nombre de véhicules sur cette voie.

b) Le petit espace vert au niveau du n°1 n'est pas entretenu.

Réponse : Un entretien de cet espace sera réalisé au printemps.

c) **URGENT** : au niveau du n°180, la route est trop haute car refaite en superposition et l'eau rentre dans la maison quand il pleut. Est-il possible de refaire mais en raclant le surplus ?

Réponse : Les travaux ont été effectués.

Point 9 : Chemin du Poète

Un lampadaire est demandé sur ce chemin, au niveau des chambres d'hôtes. Il existait et a été supprimé lors de travaux et jamais remis.

Réponse : Charlotte LEFEVRE, chargée de mission Transition Énergétique pose la question suivante : quelle est l'utilité de rajouter un point lumineux supplémentaire, compte-tenu des retours concernant la luminosité trop importante des éclairages LEDs existant ?

Point 10 : Route de Féas

Des panneaux ont été supprimés suite à de multiples accrochages et n'ont pas été remplacés. Est-il possible de mettre des panneaux qui signalent les haricots, ceux qui signalent la vitesse ainsi qu'une signalisation au sol pour tourner chez M. Cottin.

Réponse : Les travaux de remplacement des panneaux ont été effectués.

Point 11: Église

a) Les vitraux de l'église sont abîmés. Il y avait eu un devis de fait d'un montant de 6000 euros. Où en est-on ?

Réponse apportée lors de la réunion : Une subvention a été votée au Conseil Départemental d'un montant de 3500 euros. Cela concerne le projet Mélusine pour la restauration des vitraux.

b) Ces mêmes vitraux sont abîmés à cause des palmiers et autres arbres non entretenus par Messieurs Pierre et Thierry Labaquère, qui sont en limite du cimetière et de l'église. Les racines endommagent aussi les tombes situées à proximité et les soulèvent pour certaines. Un courrier a été adressé à la Mairie le 1^{er} décembre 2020 par M. Larré concerné par ce problème ; où en est-on ?

Réponse apportée lors de la réunion : Une procédure est engagée par la Ville. Un courrier a été envoyé aux propriétaires et gestionnaires de la haie.

c) La sépulture Labède est à l'abandon.

Réponse : Il s'agit d'une propriété privée.

d) Le chauffage dans l'église ne fonctionne pas.

Réponse : La réparation du chauffage est programmée semaine 9.

e) Les spots dans l'église sont mal orientés donc aveuglants. Est-il possible de les régler ?

Réponse : Le réglage des spots a été effectué.

f) Est-il possible que la Mairie fasse un papier officiel, à afficher au cimetière, demandant à chacun de désherber devant les tombes ?

Réponse : L'entretien du cimetière est assuré par un agent de la Ville. Il n'est pas souhaitable de faire une affiche pour ne pas inviter les usagers à utiliser de désherbant.

g) Un courrier a été adressé au Maire concernant un travail sur l'origine et l'histoire de la construction de l'église. Où en est-on ?

Réponse : Le courrier avait bien été traité par le service Patrimoine de la Ville et une réponse avait été apportée. L'expéditrice de ce courrier devait revenir vers Madame Arruebo du service Patrimoine si besoin.

h) Les objets d'église entreposés dans la crypte de Notre-Dame seront-ils rendus ? Car ils prennent mal à cause de l'humidité.

Réponse : Une réflexion est en cours pour l'affectation de la collection. Pour rappel, l'église présente déjà des objets liturgiques dans une vitrine.

Point 12 : Divers

a) Les bandes cyclables sont en discontinu sur les 2 axes (depuis chez M. Hanriot jusqu'au stade).

Réponse : Il manque 600 mètres de bande cyclable. Ce projet nécessitera des acquisitions de terrain et des travaux importants non budgétisés aujourd'hui dans le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Les services techniques étudieront cet aménagement au courant de l'année 2022.

b) Demande de trottoirs depuis chez M. Hanriot jusqu'au stade.

Réponse : Cette demande va être étudiée en liaison avec le CD64.

c) 3 décharges sauvages de pneus ont été constatées en différents endroits.

Réponse : Les services de la Ville sont intervenus. Les pneus ont été enlevés.

d) Est-il possible de reboucher les ornières dans les chemins forestiers du grand bois, chez Bédécarrats, Chemin de la grange chez Lapeyre et à la station de pompage ?

Réponse : Les travaux ont été effectués.

e) À quand la fibre optique ?

Réponse : Il faut directement se rapprocher de son opérateur. Certains l'ont déjà.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 28 février 2022 à 20h30 à l'ancienne école